

Identification du kit

Nom commercial : Reveal® 3-D for Gluten

Code du produit

: 8505|700002591 Nombre de pièces

Détails du fournisseur de la fiche d'informations de sécurité Kit

Manufacturer

Neogen Corporation 620 Lesher Place Lansing, Michigan 48912 United States of America T 800.234.5333

sds@neogen.com - https://www.neogen.com/

Information générale

Restrictions d'emploi : N'utilisez pas les composants d'un kit avec un autre kit.

Description générale : Il s'agit d'une trousse de test composée de plusieurs composants individuels, énumérés cidessous, chacun pouvant être associé à sa propre fiche de données de sécurité (FDS). Les

articles et autres produits chimiques immobilisés et inaccessibles ne sont pas accompagnés de

cette fiche.

Contenu du kit

Nom	Classification GHS
Swab Wetting Solution	Aquatique Aigu 3, H402 Aquatique Chronique 3, H412
REB 9	Non classé

Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

TMD	DOT	IMDG	IATA		
Numeró ONU	Numeró ONU				
Le produit n'est pas un produit dange	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport				
Désignation officielle de transport de l'ONU					
Non réglementé	nté Non réglementé Non réglementé Non réglementé		Non réglementé		
Classe(s) de danger relative(s)	Classe(s) de danger relative(s) au transport				
Non réglementé	Non réglementé Non réglementé Non réglementé Non réglementé				
Groupe d'emballage (s'il y a lieu)					
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé		

Reveal® 3-D for Gluten

Kit Fiche d'information de sécurité (SIS)

TMD	DOT	IMDG	IATA
Dangers environnementaux			
Non réglementé Non réglementé Non réglementé Non réglementé			
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

Précautions spéciales pour l'utilisateur

TMD

Non réglementé

DOT

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

IATA

Non réglementé

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/789 et au recueil IBC10

Non applicable



Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)
Date d'émission: 08-20-2025 Version: 1.0

SECTION 1 Identification

1.1. Identificateur SGH du produit

Forme du produit : Mélange

Nom commercial : Rapid Extraction Buffer, Type 9
Type de produit : Food Safety -- [Food Safety]

Code du produit : T502415G

1.2. Autres moyens d'identification

Nombre de pièces : T502415G|400001027

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation de la substance/mélange : Substances chimiques de laboratoire,Recherche scientifique et développement

Restrictions d'emploi : N'utilisez pas les composants d'un kit avec un autre kit.

1.4. Données relative au fournisseur

Fabricant

Neogen Corporation 620 Lesher Place Lansing, Michigan 48912 United States of America T 800.234.5333

sds@neogen.com - https://www.neogen.com/

1.5. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : 24 hours

Medical: 1-800-498-5743 (U.S. and Canada) or 1-651-523-0318 (international)

Spill/CHEMTREC: 1-800-424-9300 (U.S. and Canada) or 1-703-527-3887 (international)

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Non classé

2.2. Éléments d'etiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3 Composition/information sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

3.2. Mélanges

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de l'article 3 de l'annexe 1 du Règlement sur les produits dangereux.

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins général : En cas de malaise consulter un médecin.

Self protection of the first-aider : Les secouristes seront équipés d'un équipement de protection individuelle approprié.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation : Aucun(es) dans des conditions normales. Symptômes/effets après contact avec la peau : Aucun(es) dans des conditions normales. Symptômes/effets après contact oculaire : Aucun(es) dans des conditions normales. Symptômes/effets après ingestion : Aucun(es) dans des conditions normales.

4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

SECTION 5 Mesures à prende en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie : Aucun risque d'incendie.

Danger d'explosion : Aucun danger d'explosion direct.

Produits de décomposition dangereux en cas : Dégagement possible de fumées toxiques.

d'incendie

5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans la

zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire

autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6 Mesures à prende en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipments de protection et mesures d'urgence

Mesures générales : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Avertir les autorités si le produit pénètre dans

les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter

qu'elle attaque les matériaux environnants.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

08-20-2025 (Date d'émission) FR-CA (français - CA) 4/18

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Contenir la matière déversée en

l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les

égouts ou les cours d'eau. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions à prendre pour une manipulation sans : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.

danger

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute

manipulation.

7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Mesures techniques : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.

Conditions de stockage : Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Température de stockage : 2 – 8 °C

Matériaux d'emballage : Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

SECTION 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramétres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles d'ingéniere appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipments de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

08-20-2025 (Date d'émission) FR-CA (français - CA) 5/18

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



Solubilité





SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique : Liquide

Apparence : Aucune donnée disponible

Couleur Jaune clair Odeur : Inodore Légère

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (éther=1) Aucune donnée disponible

Point de fusion Non applicable

Point de congélation Aucune donnée disponible Point d'ébullition Aucune donnée disponible Point d'éclair Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible Densité relative de la vapeur à 20°C : Aucune donnée disponible Densité relative Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)

Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique Aucune donnée disponible Limites d'explosivité Aucune donnée disponible Caractéristiques d'une particule Aucune donnée disponible

9.2. Données (supplémentaires) concernant certains classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité : Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de

transport.

Stabilité chimique Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

Soluble dans l'eau.

Conditions à éviter Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

Matières incompatibles Pas d'informations complémentaires disponibles

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales Produits de décomposition dangereux

de stockage et d'emploi.

Temps de durcissement: : Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Toxicité aigüe (inhalation)	: Non classé
Rapid Extraction Buffer, Type 9	
Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)	2 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Oral) 2 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Cutané) 2 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Inhalation (Dust/Mist))
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 7,4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé pH: 7,4
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/effets après inhalation	: Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 12 Données écologiques

Symptômes/effets après contact avec la peau Symptômes/effets après contact oculaire

Symptômes/effets après ingestion

12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque

: Aucun(es) dans des conditions normales.

: Aucun(es) dans des conditions normales.

: Aucun(es) dans des conditions normales.

pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à

court terme)

Dangers pour le milieu aquatique – danger

chronique (à long-terme)

: Non classé.

: Non classé.

12.2. Persistance et dégradation

Rapid Extraction Buffer, Type 9

Persistance et dégradabilité Non rapidement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets nocifs

Ozone : Non classé
Fluorinated greenhouse gases : Non

SECTION 13 Données sur l'élimination

Réglementation régionale sur les déchets : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

08-20-2025 (Date d'émission) FR-CA (français - CA) 7/18

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des eaux

usées

Recommandations pour le traitement du

produit/emballage

Indications complémentaires

: Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

: Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

TMD	DOT	IMDG	IATA	
14.1. Numeró ONU				
Le produit n'est pas un produit dange	reux selon les règlements applicables	au transport		
14.2. Désignation officielle de t	ransport de l'ONU			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	
14.3. Classe(s) de danger relati	14.3. Classe(s) de danger relative(s) au transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	
14.4. Groupe d'emballage (s'il y	14.4. Groupe d'emballage (s'il y a lieu)			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	
14.5. Dangers environnementaux				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

TMD

Non réglementé

דסם

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

IATA

Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/789 et au recueil IBC10

Non applicable

SECTION 15 Informations sur la réglementation

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16 Autres informations

Date d'émission : 08-20-2025

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.



Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Date d'émission: 07-11-2025 Date de révision: 08-29-2025 Remplace la fiche: 07-11-2025 Version: 2.0

SECTION 1 Identification

1.1. Identificateur SGH du produit

Forme du produit : Mélange

Nom commercial : Swab Wetting Solution

Type de produit : Food Safety -- [Food Safety]

Code du produit : 24368

1.2. Autres moyens d'identification

Nombre de pièces : 24368|400000166

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation de la substance/mélange : Substances chimiques de laboratoire,Recherche scientifique et développement

Utilisation recommandée : Recherche scientifique et développement, Substances chimiques de laboratoire

Restrictions d'emploi : N'utilisez pas les composants d'un kit avec un autre kit.

1.4. Données relative au fournisseur

Fabricant

Neogen Corporation 620 Lesher Place Lansing, Michigan 48912 United States of America T 800.234.5333

sds@neogen.com - https://www.neogen.com/

1.5. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : 24 hours:

Medical: 1-800-498-5743 (U.S. and Canada) or 1-651-523-0318 (international)

Spill/CHEMTREC: 1-800-424-9300 (U.S. and Canada) or 1-703-527-3887 (international)

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, Catégorie 3 H402 Nocif pour les organismes aquatiques.

Dangereux pour le milieu aquatique, Danger chronique, Catégorie 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'etiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Mentions de danger (GHS CA) : H402 - Nocif pour les organismes aquatiques

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (GHS CA) : P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 - Éliminer contenu et/ou le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Pas d'informations complémentaires disponibles

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

SECTION 3 Composition/information sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Di-sodium hydrogen phosphate	Disodium hydrogen phosphate dihydrate disodium hydrogen phosphate, dihydrate / disodium hydrogenorthopho sphate, dihydrate / disodium phosphate, dihydrate / sec- sodium phosphate, dihydrate / sodium orthophosphate, dihydrate / sodium orthophosphate, mono-H, dihydrate / sodium phosphate, dibasic, dihydrate / sodium phosphate, dibasic, dihydrate / sodiummonohydr ogen-ortho- phosphate, dihydrate / Sorensen's phosphate / Sörensen's sodium phosphate / Sörensen's sodium phosphate / Sörensen's sodium phosphate / Sörensen's sodium	n° CAS: 10028-24-7	≥1-<5	Tox. Aiguë 3 (Par inhalation:poussières,brouillard), H331 Irrit. Cut. 2, H315 Irrit. Oculaire 2A, H319 TSOC EU 3, H335

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins général : En cas de malaise consulter un médecin.

Self protection of the first-aider : Les secouristes seront équipés d'un équipement de protection individuelle approprié.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation : Aucun(es) dans des conditions normales. Symptômes/effets après contact avec la peau : Aucun(es) dans des conditions normales. Symptômes/effets après contact oculaire : Aucun(es) dans des conditions normales. Symptômes/effets après ingestion : Aucun(es) dans des conditions normales.

4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

SECTION 5 Mesures à prende en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie : Aucun risque d'incendie.

Danger d'explosion : Aucun danger d'explosion direct.

Produits de décomposition dangereux en cas : Dégagement possible de fumées toxiques.

d'incendie

5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans la

zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire

autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6 Mesures à prende en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipments de protection et mesures d'urgence

Mesures générales : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Avertir les autorités si le produit pénètre dans

les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter

qu'elle attaque les matériaux environnants.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Recueillir le produit répandu. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières

absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Stopper la

fuite, si possible sans prendre de risque.

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

08-29-2025 (Date de révision) FR-CA (français - CA) 12/18

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions à prendre pour une manipulation sans

: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène

: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute

manipulation.

7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

: Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur. Mesures techniques

Conditions de stockage Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Matériaux d'emballage Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

SECTION 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramétres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles d'ingéniere appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipments de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:







08-29-2025 (Date de révision) FR-CA (français - CA) 13/18

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique : Liquide

Apparence : Aucune donnée disponible

Couleur : Limpide Incolore

Odeur : Inodore

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible pH : Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible Vitesse d'évaporation relative (éther=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Non applicable

Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
Point d'éclair : Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible Densité relative de la vapeur à 20°C : Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible Solubilité : Soluble dans l'eau.

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) : Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible Caractéristiques d'une particule : Aucune donnée disponible

9.2. Données (supplémentaires) concernant certains classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité : Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de

transport.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

Conditions à éviter : Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

Matières incompatibles : Pas d'informations complémentaires disponibles

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales

de stockage et d'emploi.

Temps de durcissement: : Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

Swab Wetting Solution

Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

2,5 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Oral)

2,5 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Cutané)

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Di-sodium hydrogen phosphate (10028-24	-7)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OECD 420: Acute Oral toxicity – Acute Toxic Class Method Rat, Female, Experimental value, Anhydrous form, Oral, 14 day(s))	
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OECD 402: Acute Dermal Toxicity, 24 h, Rat, Male / female, Experimental value, Anhydrous form, Dermal, 14 day(s))	
CL50 Inhalation - Rat	> 0,83 mg/l (EPA OPP 81-3: Acute Inhalation Toxicity, 4 h, Rat, Male / female, Experimental value, Anhydrous form, Inhalation (dust), 14 day(s))	
ATE CA (poussières,brouillard)	0,5 mg/l/4h	
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé	
Di-sodium hydrogen phosphate (10028-24	-7)	
рН	9 (1 %)	
ésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé	
Di-sodium hydrogen phosphate (10028-24	-7)	
рН	9 (1 %)	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé	
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé	
Cancérogénicité	: Non classé	
oxicité pour la reproduction	: Non classé	
oxicité spécifique pour certains organes cibles STOT) (exposition unique)	: Non classé	
Di-sodium hydrogen phosphate (10028-24	-7)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.	
oxicité spécifique pour certains organes cibles STOT) (exposition répétée)	: Non classé	
Danger par aspiration	: Non classé	
Di-sodium hydrogen phosphate (10028-24	-7)	
Viscosité, cinématique	Not applicable (solid)	
Symptômes/effets après inhalation	: Aucun(es) dans des conditions normales.	
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Aucun(es) dans des conditions normales.	
Symptômes/effets après contact oculaire	: Aucun(es) dans des conditions normales.	
Symptômes/effets après ingestion	: Aucun(es) dans des conditions normales.	

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Toxicité

أممامهام	aánáral		Monif nour les argeniemes equationes	NIA

Écologie - général :	Nocif pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à : court terme)	Nocif pour les organismes aquatiques.
Dangers pour le milieu aquatique – danger : chronique (à long–terme)	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Di-sodium hydrogen phosphate (10028-24-7)	
CL50 - Poissons [1]	> 100 mg/l (OECD 203: Fish, Acute Toxicity Test, 96 h, Oncorhynchus mykiss, Semi-static system, Fresh water, Experimental value, Anhydrous form)

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Di-sodium hydrogen phosphate (10028-24-7)	
	> 100 mg/l (OECD 202: Daphnia sp. Acute Immobilisation Test, 48 h, Daphnia magna, Static system, Fresh water, Experimental value, Anhydrous form)
Algues ErC50	> 100 mg/l (EU Method C.3, 72 h, Desmodesmus subspicatus, Static system, Fresh water, Experimental value, Anhydrous form)

12.2. Persistance et dégradation

Swab Wetting Solution		
Persistance et dégradabilité Non rapidement dégradable		
Di-sodium hydrogen phosphate (10028-24-7)		
Persistance et dégradabilité	Biodegradability: not applicable.	
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable (inorganic)	
DThO	Not applicable (inorganic)	

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Di-sodium hydrogen phosphate (10028-24-7)	
Potentiel de bioaccumulation	Not bioaccumulative.

12.4. Mobilité dans le sol

Di-sodium hydrogen phosphate (10028-24-7)	
Tension de surface	No data available in the literature
Écologie - sol	No (test)data on mobility of the substance available.

12.5. Autres effets nocifs

Ozone : Non classé Fluorinated greenhouse gases : Non

SECTION 13 Données sur l'élimination

Réglementation régionale sur les déchets : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Méthodes de traitement des déchets Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Recommandations pour l'élimination des eaux Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Recommandations pour le traitement du

: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. produit/emballage

Indications complémentaires : Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

TMD	DOT	IMDG	IATA
14.1. Numeró ONU			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport			

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

TMD	DOT	IMDG	IATA	
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	
14.3. Classe(s) de danger relati	ve(s) au transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	
14.4. Groupe d'emballage (s'il y	a lieu)			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	
14.5. Dangers environnemental	ux			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

TMC

Non réglementé

DOT

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

IATA

Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/789 et au recueil IBC10

Non applicable

SECTION 15 Informations sur la réglementation

Di-sodium hydrogen phosphate (10028-24-7)

Non répertoriée sur la LIS canadienne (Liste intérieure des substances) / LES (Liste extérieure des substances)

Di-sodium hydrogen phosphate (10028-24-7)

Non listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

SECTION 16 Autres informations

 Date d'émission
 : 07-11-2025

 Date de révision
 : 08-29-2025

 Remplace la fiche
 : 07-11-2025

Texte complet des classes de danger et des phrases H:	
H315	Provoque irritation cutanée
H319	Provoque un sévère irritation des yeux

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la règlementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Texte complet des classes de danger et des phrases H:	
H331	Toxique par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H402	Nocif pour les organismes aquatiques
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.